

ENSEMBLE FAISONS RAYONNER L'ÉGALITÉ



Journée régionale Égalité – Estrie
8 octobre 2009

Table des matières

Présentation	3
Objectifs	3
Organisation	4
Déroulement	5
Résumé de la Journée régionale Égalité	5
Accueil et ouverture de la journée	5
Les actions significatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de l'Estrie	6
1- Les actions gouvernementales	6
2- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente spécifique sur l'égalité entre les hommes et les femmes.....	8
3- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente entre la Ville de Sherbrooke et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.....	10
4- Les actions réalisées par les organismes communautaires	10
Le portrait actualisé des femmes de la région de l'Estrie	12
Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	13
Conclusion	17

Ce document a été réalisé par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine avec la contribution de ConcertAction Femmes Estrie. La révision linguistique a été prise en charge par la Direction des relations publiques du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Publication en date du 11 janvier 2010.

Le présent document fait état des travaux réalisés à l'occasion de la Journée régionale Égalité de l'Estrie sous le thème *Ensemble, faisons rayonner l'égalité!*

Présentation

Depuis la publication de la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* et de son plan d'action, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) mène plusieurs actions pour créer des conditions propices afin de faciliter la régionalisation des actions gouvernementales en matière d'égalité. Pour poursuivre cet effort, le SCF souhaite renforcer la synergie entre tous les acteurs concernés par le dossier de l'égalité tant au niveau national qu'à l'échelle régionale et locale.

Pour ce faire, le SCF propose l'organisation d'une Journée régionale Égalité dans chacune des régions du Québec dans le but de réunir les acteurs locaux et régionaux qui sont ses partenaires dans le déploiement régional du dossier de l'égalité. Les organismes communautaires œuvrant auprès des femmes, les directions régionales des ministères et des organismes du territoire ayant des engagements inscrits au plan d'action de la politique gouvernementale et les membres de la Conférence régionale des élus (CRE) sont ciblés principalement.

C'est dans ce contexte qu'a eu lieu la Journée régionale Égalité dans la région de l'Estrie, le 8 octobre 2009 à Sherbrooke. Plus de soixante-dix partenaires étaient présents au rendez-vous.

Objectifs

La Journée régionale Égalité a pris la forme d'un forum d'information et d'échanges, ayant pour objectifs :

- de **s'informer mutuellement** de la teneur des activités menées en matière d'égalité par les instances locales, régionales et nationales;
- de **s'assurer d'une meilleure circulation de l'information** relative aux actions menées dans le cadre du plan d'action gouvernemental, notamment entre les instances nationales et régionales;
- **d'échanger sur des pistes d'action** à venir pour intervenir à l'échelle locale, régionale et nationale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes;
- de **maximiser la collaboration et la concertation** des diverses instances dans la réalisation de leur mandat respectif;
- **d'alimenter les travaux en cours** dans le cadre du renouvellement du plan d'action de la politique gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Organisation

Pour relever le défi de la mobilisation nécessaire à la mise en œuvre d'un tel rendez-vous, le SCF a organisé cette journée régionale en partenariat avec ConcertAction Femmes Estrie (CAFE) en raison de l'enracinement de cet organisme à l'échelle régionale et locale, permettant ainsi aux organismes locaux d'être partie prenante des réflexions soulevées au cours de cette activité. De façon concrète, deux comités ont été mis sur pied : un comité organisateur et un comité de travail.

Les membres du **comité organisateur** avaient pour mandat de coordonner l'organisation de la Journée régionale Égalité. Il s'agit de :

- Viviane Doré-Nadeau, coordonnatrice (CAFE)
- Colette Bernier, coordonnatrice (Observatoire de la participation des femmes au développement régional en Estrie)
- Jocelyne Jacques, directrice régionale (MCCCF)
- Catherine Lamarche, unité régionale (SCF du MCCCF)

Formé de partenaires régionaux, le **comité de travail** a été mis sur pied pour déterminer le contenu de la journée. Ces partenaires étaient :

- Jacques Michaud (ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire)
- Patricia Sevigny (Conférence régionale des élus de l'Estrie)
- Dominique Desaultels (Forum jeunesse de l'Estrie)
- Rita Baillargeon (Conseil du statut de la femme)
- Colette Bernier (Observatoire de la participation des femmes au développement régional en Estrie)
- Viviane Doré-Nadeau (CAFE)
- Catherine Lamarche (SCF du MCCCF)



De droite à gauche : Jocelyne Jacques, Catherine Lamarche, Dominique Desaultels, Jacques Michaud, Michèle Grenier, Viviane Doré-Nadeau, Colette Bernier, Françoise Guénette.

Le succès de cette Journée régionale Égalité n'aurait pu être assuré sans le concours de l'animatrice M^{me} Françoise Guénette.

Déroulement

- 8 h 30 **Accueil**
- 9 h **Ouverture**
- 9 h 15 **Les actions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Estrie**
- Actions du plan d'action gouvernemental
 - Actions de l'entente spécifique sur l'égalité
 - Actions de l'entente entre la Ville de Sherbrooke et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
 - Actions régionales et locales des groupes de femmes
- 11 h 15 **Portrait statistique de la réalité des femmes en Estrie**
LANCEMENT DU SITE INTERNET vigie-Estrie.net
Par l'Observatoire de la participation des femmes au développement régional en Estrie
- 12 h **Dîner**
CONFÉRENCE DE MICHELINE DUMONT
- 13 h 30 **Ateliers de réflexion en matière d'égalité entre les femmes et les hommes**
- 15 h 45 **Mot de clôture de M^{me} Viviane Doré-Nadeau, directrice de ConcertAction Femmes Estrie**
- Mot de clôture de M^{me} Thérèse Mailloux, sous-ministre adjointe au Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine**

Résumé de la Journée régionale Égalité

Accueil et ouverture de la journée

L'animatrice, M^{me} Françoise Guénette, a soumis une question à plus de soixante-dix participants et participantes à propos des actions à mener pour favoriser l'atteinte de l'égalité en Estrie. Une grande partie de ces personnes a proposé l'augmentation du nombre de femmes dans des postes clés et la mise en place de mesures pour favoriser la conciliation travail-famille comme actions phares pour faire progresser l'égalité. Pour accueillir les personnes invitées :

- M^{me} Jocelyne Jacques, directrice régionale du MCCCCF, a prononcé le mot de bienvenue.
- M^{me} Michèle Grenier, directrice de la régionalisation du SCF du MCCCCF, a présenté les objectifs de la journée.
- M^{me} Viviane Doré-Nadeau, directrice de ConcertAction Femmes Estrie, a également prononcé un mot de bienvenue.
- Par l'entremise d'une vidéo, M^{me} Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, a précisé l'importance de l'engagement de tous les partenaires locaux, régionaux et nationaux afin de favoriser la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes et afin d'alimenter les travaux en cours dans le cadre du renouvellement du plan d'action de la politique gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Les actions significatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de l'Estrie

Au cours de cette journée, les partenaires ont pris connaissance de la diversité des actions novatrices accomplies tant à l'échelle gouvernementale qu'à l'échelle régionale et locale pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. En matinée, différents partenaires ont présenté les actions menées dans le cadre du plan d'action gouvernemental, celles s'inscrivant dans l'entente spécifique sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans la région de l'Estrie ainsi que différents projets réalisés par les organismes communautaires.

1- Les actions gouvernementales

M^{me} Thérèse Mailloux, sous-ministre adjointe au SCF, a dressé un bilan du plan d'action gouvernemental.

En mars 2009, 42 cibles du plan d'action gouvernemental 2007-2010 sont atteintes et 24 cibles le sont partiellement. Pour la mise en œuvre des actions inscrites dans le plan d'action de la politique ainsi que pour les actions complémentaires, une somme de 46 267 998 \$ a été investie.

En matière d'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans l'appareil gouvernemental, 12 projets ont été proposés par les ministères et les organismes et 53 activités ont été réalisées (sensibilisation, formation, accompagnement) (MCCCF).

Les deux premières éditions du Prix Égalité ont été tenues. Dix-huit projets finalistes ont été mis en valeur chaque année provenant de douze régions du Québec.

Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires (MCCCF)

- Dépôt et adoption à l'unanimité à l'Assemblée nationale du projet de loi n° 63 réaffirmant le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.
- Formation d'un comité de travail chargé d'élaborer un outil d'autorégulation (charte d'engagement volontaire) destiné au milieu de la mode, de la publicité et des médias pour la promotion d'une image corporelle saine. La Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée a été lancée le 16 octobre 2009.
- Promotion des rapports égalitaires (projet auprès des services de garde, élaboration d'un « égalimètre » pour les universités et appel de projets dans les établissements scolaires primaires et secondaires de même que dans les organismes éducatifs autochtones).

- Sensibilisation au phénomène de l'hypersexualisation (avis du Conseil du statut de la femme *Le sexe dans les médias : obstacle aux rapports égalitaires*, financement d'outils de sensibilisation et d'information et séances de formation et de mobilisation dans toutes les régions).
- Promotion de l'égalité auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles (financement de projets communautaires, conclusion d'ententes avec six villes).

Orientation 2 : Égalité économique

- Diversification des choix scolaires des filles et des garçons (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport [MELS], MCCCCF) : concours *Chapeau les filles!*, capsules sur les métiers non traditionnels pour les garçons.
- Soutien à la réalisation de projets d'habitation à l'intention des jeunes femmes responsables de familles monoparentales ou des femmes en difficulté (Société d'habitation du Québec [SHQ]).
- Actualisation en cours de la stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine (ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale [MESS]).
- Accompagnement pour les femmes vulnérables (cinq projets réalisés dans le cadre du Programme d'aide et d'accompagnement social, volet Devenir [MESS]).
- Entrepreneurat féminin : six organismes régionaux de soutien à l'entrepreneuriat féminin (ORSEF) dans les régions ressources ont été renouvelés et cinq ont été ajoutés dans les régions suivantes : Centre-du-Québec, Estrie, Montérégie, Montréal et Nord-du-Québec (ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation [MDEIE]).

Orientation 3 : Conciliation travail-famille (ministère de la Famille et des Aînés [MFA])

- Attribution d'un contrat au Bureau de normalisation du Québec pour l'élaboration d'une norme consensuelle en matière de conciliation travail-famille.
- Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille, lancé en 2008 : en 2008-2009, 26 projets ont été soutenus, provenant de 8 CRE et de 18 personnes morales à but non lucratif, pour près de 1 M\$.
- Programme de soutien financier en milieu de travail pour les entreprises et les associations : sommes disponibles de 2,3 M\$.

Orientation 4 : Approches en santé adaptées aux spécificités des femmes

- Publication de la politique de périnatalité 2008-2018 (ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS]).

Orientation 5 : Respect de l'intégrité des femmes et de leur sécurité (MCCCF, ministère de la Justice [MJQ])

- Réalisation de campagnes gouvernementales de sensibilisation à la violence conjugale et aux agressions sexuelles.
- Lancement du plan d'action gouvernemental quinquennal 2008-2013 en matière d'agression sexuelle (MCCCF, MJQ).

Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles

- Signature d'une entente entre le MCCCF, les 21 CRE et leurs partenaires, soit 15 ententes spécifiques et 6 ententes administratives.
- Création du Centre de développement Femmes et gouvernance (MCCCF).
- Signature de 18 accords de partenariat avec les tables de concertation en matière de condition féminine et leur réseau visant la mise en œuvre de projets structurants en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour compléter l'information concernant l'égalité économique, M. Roger Tremblay du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a présenté le concours *Chapeau les filles!* ainsi qu'un projet qui vise à diversifier les choix professionnels des garçons dans le domaine de la santé (en préparation). De plus, M^{me} Stéphanie Lemay, directrice générale du Centre régional d'entrepreneuriat féminin (CREF), a discuté des mandats de son organisation, soit maintenir et développer des services de promotion, faire de l'accompagnement individuel et permettre le financement spécifique de l'entrepreneuriat féminin. M^{me} Lemay a témoigné de ces actions en utilisant l'exemple concret d'une femme entrepreneure qui démarre son entreprise.

Concernant la conciliation travail-famille, M^{me} Annie St-Germain, conseillère en développement et concertation au ministère de la Famille et des Aînés a donné des précisions sur les deux programmes mis en place par son ministère en matière de conciliation travail-famille, soit le Programme de soutien financier aux milieux de travail en matière de conciliation travail-famille ainsi que le Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille.

2- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente spécifique sur l'égalité entre les hommes et les femmes

M^{me} Jocelyne Jacques, directrice régionale de l'Estrie du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et M^{me} Marie-Hélène Wolfe, directrice générale de la Conférence régionale des élus de l'Estrie, ont présenté l'entente spécifique sur l'égalité entre les hommes et les femmes qui vise deux grands axes : l'égalité économique entre les femmes et les hommes et la participation des femmes aux instances décisionnelles.

Axe 1 : l'égalité économique entre les femmes et les hommes

- M^{me} Christiane Carle, directrice générale du Centre d'intégration au marché de l'emploi (CIME) a présenté deux projets réalisés dans le cadre de l'entente :
 - Le projet « La relève au féminin dans les métiers d'avenir » qui facilite l'accès des femmes aux métiers d'avenir en Estrie, particulièrement ceux retenus dans les créneaux du projet « Accord » en mettant en œuvre un modèle de suivi pour une intégration réussie des finissantes en formation professionnelle et technique non traditionnelle.
 - Le projet « Embaucher une femme, Pourquoi pas? » qui permet de sensibiliser des entreprises et des regroupements d'employeurs, qui s'inscrivent dans des filières d'avenir, à la mixité des équipes de travail.

Axe 2 : la participation des femmes aux instances décisionnelles

- M^{me} Nicole Charette, directrice de Femmes et politique municipale de l'Estrie, a présenté le projet « Élection 2009 » qui vise à faire connaître et reconnaître la fonction d' élu municipal de façon à rendre celle-ci plus attirante pour les femmes et particulièrement pour les jeunes femmes. Le projet vise également à trouver des moyens afin d'adapter les modes de fonctionnement de la politique municipale à la participation des femmes. Aussi, le projet a comme autre objectif de préparer les candidates aux élections de 2009 et à les soutenir par la suite dans leur rôle et mandat, notamment par l'intermédiaire du réseau des élues.
- M^{me} Colette Bernier, directrice des PEPINES a présenté le projet « Objectif 50 = 50 » qui vise faire de la sensibilisation ainsi que de l'accompagnement des décideurs dans la mise en place de mesures structurantes en vue d'atteindre la parité hommes-femmes dans différentes instances locales et régionales. Elle a également souligné le travail que réalise l'Observatoire de la participation des femmes au développement régional qui assure une vigie et réalise une analyse documentée de la situation des femmes de l'Estrie en matière d'égalité économique et de participation aux décisions et qui offre également un soutien et un accompagnement aux promotrices qui réalisent des projets dans le cadre de l'entente spécifique.

3- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente entre la Ville de Sherbrooke et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

- M. Jean-Yves La Rougery de la Ville de Sherbrooke a présenté les actions réalisées dans le cadre de l'entente signée entre la Ville de Sherbrooke et le MCCCCF. Cette entente permet la mise en œuvre de projets visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles. Plus particulièrement, cette entente permet la réalisation de plusieurs projets. Entre autres, la bonification du cadre de financement du programme Initiative (qui vise à accueillir et à intégrer les personnes immigrantes) permettra de réaliser des projets visant la promotion de l'égalité entre les sexes en favorisant, notamment, une socialisation non stéréotypée des jeunes ainsi que la prévention de la violence et de l'exploitation sexuelle. Un autre projet permettra de créer un outil pour les écoles et les maisons de jeunes afin de prévenir la violence et la pression sexuelle chez les jeunes issus des communautés culturelles. De plus, ce projet vise à sensibiliser et à outiller les intervenants et intervenantes des centres d'hébergement pour femmes violentées afin qu'ils et elles puissent répondre aux besoins des femmes immigrantes.
- M^{me} Mariame Cissé, coordonnatrice du Comité Femme de la Fédération des communautés culturelles de l'Estrie, est également intervenue afin de présenter le projet de mentorat politique pour les femmes des communautés culturelles réalisé en collaboration avec la Ville de Sherbrooke. Ce projet permet la création d'un réseau de mentorat entre des conseillères de la Ville de Sherbrooke (volontaires et bénévoles) et des femmes immigrantes (contrats d'engagement des deux parties pour une durée de 18 mois). Au terme de ce contrat, les mentorées s'engagent à passer le flambeau à d'autres femmes immigrantes à l'aide d'un carnet d'apprentissage qu'elles ont elles-mêmes produit. Elles transféreront ainsi leurs connaissances acquises et leurs stratégies mises au point et aideront ces femmes à s'engager en politique municipale.

4- Les actions réalisées par les organismes communautaires

- M^{me} Viviane Doré-Nadeau, directrice de ConcertAction Femmes Estrie, a présenté les objectifs poursuivis par son organisation et les différents champs d'intervention des organismes membres.
- M^{me} Geneviève Laflamme, représentante régionale des centres de femmes de l'Estrie, a fait état du travail réalisé en matière de socialisation non stéréotypée des femmes. Elle a souligné la banalisation de la violence et de la « pornographisation » des codes sociaux. Elle a également fait d'autres constats de la situation des femmes en Estrie,

- M^{me} Johanne Bilodeau, coordonnatrice du Collectif pour le libre choix, a présenté les tournées d'Éducation populaire autonome (EPA) dont l'objectif est de sensibiliser les jeunes des écoles secondaires, des cégeps et des maisons des jeunes en Estrie sur le libre choix en matière de grossesse imprévue, sur la contraception et la prévention des ITSS (infections transmises sexuellement et par le sang). Ces tournées visent à sensibiliser et à conscientiser principalement une clientèle étudiante de la 3^e secondaire jusqu'à la 5^e secondaire. Quelque 4000 jeunes sont rencontrés en moyenne annuellement. Elle a également fait connaître l'Escouade caoutchouc qui réalise un projet en partenariat avec SOS Grossesse et Iris Estrie. Ce projet vise à sensibiliser les personnes qui se trouvent dans les bars en distribuant un carton dans lequel est inséré un condom et où sont inscrites les ressources du milieu. Ce projet touche une clientèle adulte.
- M^{me} Anne-Marie Desjardins du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) a présenté le partenariat établi avec le Service de police de Sherbrooke et le Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke (CHUS) qui consiste à compiler des statistiques uniformisées des situations de drogue du viol sur le territoire de la MRC de Sherbrooke. Dans la mesure où seulement 10 % des victimes vont dénoncer leur agresseur, ce projet a pour objectif d'aider les victimes à porter plainte, sans que soit enclenché un processus judiciaire. On veut ainsi mieux cibler les endroits où il est utile de faire de la prévention, documenter le phénomène pour la région sherbrookoise, sensibiliser la population et surtout, encourager les femmes à briser le silence en allant chercher de l'aide.
- M^{me} Mariame Cissé, coordonnatrice du Comité Femme de la Fédération des communautés culturelles de l'Estrie, a présenté le partenariat établi avec la maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale l'Escale et le CALACS de l'Estrie pour prévenir la violence envers les femmes des communautés culturelles.

Le portrait actualisé des femmes de la région de l'Estrie

M^{me} Rita Baillargeon, responsable de la région de l'Estrie à la direction régionale du Conseil du statut de la femme, et M^{me} Colette Bernier, de l'Observatoire de la participation des femmes au développement régional en Estrie, ont fait une présentation du portrait de la réalité des femmes de la région de l'Estrie. Cette présentation du portrait a été immédiatement suivie par le lancement officiel du site Internet VIGIE-Estrie sur lequel on peut trouver des données statistiques par MRC.

À partir de ces données statistiques actualisées (2006), plusieurs enjeux propres à la région ont été soulevés dans différents domaines d'intervention.

Particularités régionales

Caractéristiques démographiques

- L'indice de vieillissement
- Population immigrante
- Structure des familles/personnes vivant seules

Égalité économique des femmes

- Scolarité
- Participation au marché du travail
- Régime de travail/diversification du travail
- Revenu moyen d'emploi/autonomie financière
- Conciliation travail-famille/les services de garde

Santé et sécurité des femmes

- Santé physique et santé mentale
- Santé reproductive
- Violence

Développement égalitaire

- Femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs

Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

À partir des pratiques gagnantes en égalité et des données actualisées du portrait des femmes de la région, les personnes participantes ont amorcé une réflexion collective pour définir des pistes d'action permettant la continuité de leurs propres travaux ayant l'objectif de favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes. Voici en résumé ce qui en est ressorti.

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
Autonomie économique des femmes		
Revenus, diversification des choix de formation, intégration et maintien en emploi, équité salariale, entrepreneuriat		
Carrière et formation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La non-valorisation de certains métiers traditionnellement féminins qui, par conséquent, sont moins bien rémunérés et offrent de moins bonnes conditions de travail ▪ La difficulté d'avoir accès à des formations 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser les métiers traditionnellement féminins par la reconnaissance et le salaire ▪ Certifier les compétences à l'aide d'un carnet de compétences dans le but de pallier les absences liées à la maternité ▪ Éduquer les jeunes femmes à l'importance de leur choix de carrière ▪ Donner des crédits d'impôt aux entreprises qui offrent des formations à leurs employés leur permettant ainsi d'améliorer leurs compétences ▪ Réintégrer en emploi les personnes (surtout les femmes) qui perdent leur emploi, notamment dans les secteurs manufacturiers, en raison de changements structurels en favorisant entre autres leur formation
Pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le manque de logements sociaux ▪ La croyance selon laquelle il n'existe plus d'inégalité économique entre les femmes et les hommes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer davantage de logements sociaux ▪ Faire une campagne nationale d'éducation et de sensibilisation pour faire prendre conscience au grand public que l'égalité économique n'est pas atteinte et

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
Conciliation travail-famille	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les femmes travaillent davantage à temps partiel ▪ Le manque de mesures en conciliation travail-famille dans les entreprises publiques et privées 	<p>faire valoir les avantages liés à l'atteinte de l'égalité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter le salaire minimum pour le faire passer au-dessus du seuil de pauvreté ▪ Faciliter l'accès aux emplois grâce à des mesures de conciliation travail-famille, telles que l'adaptation des services de garde aux horaires atypiques ▪ Favoriser les changements organisationnels dans les entreprises privées et publiques ainsi que dans les organismes communautaires en mettant en place un programme d'aide permettant d'outiller les entreprises et les organismes pour qu'ils puissent se doter d'une politique famille-travail ▪ Bonifier les congés de paternité afin de permettre aux hommes de s'investir davantage au sein de la famille ▪ Faire de la sensibilisation auprès des employeurs afin de favoriser l'aménagement du temps de travail
Sécurité opposée à autonomie financière des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Certaines lois assurent davantage une sécurité financière qu'une autonomie financière (ex. : le calcul des pensions alimentaires dans les prestations d'aide sociale et de l'aide financière aux études) ▪ Prendre en compte le temps pendant lequel les femmes s'absentent pour les soins des enfants dans la réforme du Régime de rentes du Québec ▪ Le système de régimes de pension est au désavantage de certaines catégories de personnes (ex. : les parents qui ont des enfants malades) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ne pas considérer les pensions alimentaires comme un revenu, notamment en modifiant les critères d'admissibilité de l'aide financière aux études (AFE) qui calcule les pensions alimentaires des mères comme un revenu ▪ Soutenir les efforts actuellement en cours de la part des groupes de femmes qui souhaitent inscrire ce principe dans la réforme du Régime de rentes du Québec ▪ Améliorer les mesures gouvernementales afin de soutenir davantage les personnes aidantes (qui sont majoritairement des femmes)

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
Qualité de vie Comportements égalitaires, conciliation travail-famille, santé physique et mentale, sécurité physique et mentale		
Conciliation travail-famille	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les services de garde ne correspondent pas à la réalité vécue par les femmes, notamment par celles qui ont des horaires de travail atypiques (ex. : les infirmières qui travaillent de soir et de nuit) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre aux femmes de s'accomplir dans leur travail sans contrainte de stress liée à la garde des enfants en adaptant les services de garde aux besoins des femmes et des familles (ex. : mettre en place des horaires flexibles) ▪ Viser les pères dans les mesures mises en place en conciliation travail-famille (ex. : créer des garderies dans des entreprises où travaillent majoritairement des hommes) ▪ Faire une meilleure promotion des programmes gouvernementaux en matière de conciliation travail-famille.
Isolement des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La non-reconnaissance des besoins exprimés par les femmes les mène à l'isolement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'implantation du transport collectif en milieu rural et l'accessibilité par une augmentation du nombre d'heures de desserte ▪ Reconnaître l'expertise des groupes communautaires en élargissant par exemple le mandat de VIGIE-Estrie pour les groupes marginalisés, telles les personnes handicapées, et en utilisant davantage l'expertise du communautaire dans les écoles
Personnes aidantes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La non-reconnaissance du travail des personnes aidantes peut entraîner l'épuisement professionnel et la perte de salaire qui engendre la pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place différentes mesures pour soutenir les personnes aidantes en bonifiant par exemple les congés de compensation, en reconnaissant le travail sur le plan salarial, et en créant plus de services de répit

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
Parité dans les instances décisionnelles		
Croyances, mentalités et préjugés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les croyances selon lesquelles le pouvoir est traditionnellement masculin ▪ Les mentalités et les préjugés : le maraudage avant les élections se fait dans des milieux où les hommes sont plus présents ▪ Les résistances aux changements tels les quotas ou les sièges « Femme » au sein des conseils d'administration 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer une culture de l'engagement citoyen dès le passage à l'école (développer une lecture globale et politique des enjeux sociaux) ▪ Mettre en valeur le concept de diversité (jeunes-femmes-immigrantes) au sein des organisations politiques, notamment au niveau municipal ▪ Valoriser et reconnaître davantage la fonction des personnes élues
Conciliation travail-famille-engagements	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'absence de mesures en conciliation travail-famille-engagements au sein des instances décisionnelles ▪ La répartition inégale des tâches domestiques dans le foyer 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adapter les structures aux réalités des parents et des femmes en mettant en place des mesures facilitantes (remboursement des frais de gardiennage et de transport, libération du temps de travail par l'employeur, rémunération plus élevée des personnes élues)
Réseautage et implication individuelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La difficulté pour certaines femmes de faire du réseautage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Susciter la responsabilisation et l'engagement individuel pour le repérage de femmes et de jeunes femmes intéressées à l'implication politique et sociale ▪ Créer des réseaux de soutien et favoriser le mentorat

Conclusion



Nous tenons à remercier toutes les intervenantes et tous les intervenants locaux et régionaux qui ont accepté l'invitation lancée par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que par ConcertAction Femmes Estrie. Par leur présence, ces partenaires ont fait de cette journée d'information et d'échanges un succès.

En donnant aux partenaires l'occasion de s'informer et d'échanger sur les enjeux régionaux et les pratiques novatrices en égalité, cette activité permettra d'alimenter les travaux locaux et régionaux ainsi que les réflexions qui ont cours actuellement dans le cadre du renouvellement du prochain plan d'action gouvernemental en matière d'égalité.

La Journée régionale Égalité a démontré l'enthousiasme des partenaires à mener des actions pour la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes, et permettra sûrement de faire émerger d'autres projets novateurs et porteurs pour la région.

Poursuivons notre engagement et *Ensemble, faisons rayonner l'égalité!*